

FCP de droit français

QUADRIGE PATRIMOINE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2019

Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

Information Clé pour l'Investisseur

QUADRIGE PATRIMOINE

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

Code ISIN Part C : FR0013324902

Dénomination de l'OPCVM : QUADRIGE PATRIMOINE

Dénomination de la Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance annualisée nette de frais supérieure à 3%, sur une période recommandée de placement d'au moins 3 ans.

La stratégie d'investissement est basée sur une gestion discrétionnaire basée sur l'investissement dans différentes classes d'actifs : actions, taux et monétaire.

Ce fonds cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi des valorisations des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque du portefeuille.

La stratégie taux repose sur l'arbitrage entre dette publique et dette privée et sur les durations pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la durée du portefeuille en vendant des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon. Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au taux est comprise entre 0 et 4.

La stratégie action repose sur un « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées.

Le Fonds peut investir :

- de 0 à 50% de son actif net sur des actions des pays de l'union européenne de toute capitalisation de tous secteurs,
- de 50 % à 100% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, quel que soit la notation. Les investissements dans les obligations spéculatives considérées comme à « haut rendement » c'est-à-dire les titres dont la notation est inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion) ne représenteront pas plus de 20% de l'actif net et en obligations convertibles (simples, indexées, ORA), en Obligations callable ou puttable et aux bons de souscriptions.
- De 0 à 10% maximum de son actif net dans des OPC (OPCVM ou FIA) de tout type de classification

Le portefeuille du FCP peut être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change hors euro.

Le FCP pourra intervenir sur des futures et options listés pour couvrir le portefeuille au risque marché ou action dans la limite de 100% de l'actif net.

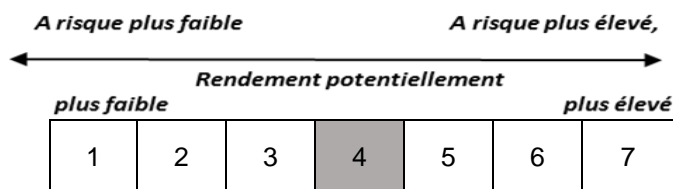
Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext), par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire chaque vendredi

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et rendement



L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 4 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 4 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

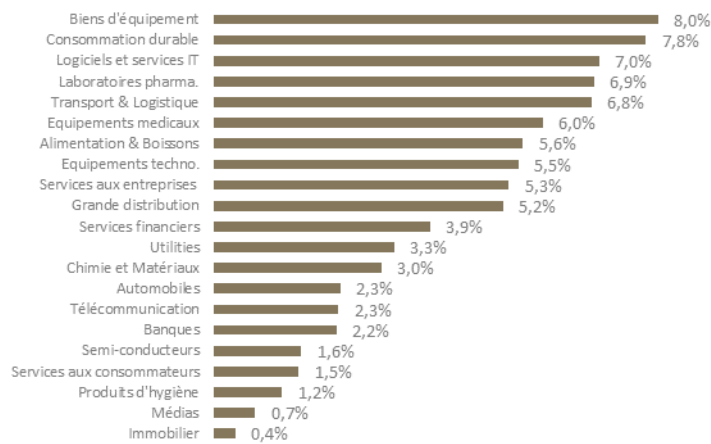
10 premières positions Actions du fonds Quadrige Patrimoine au 31/12/2019 :

- Kerry | 1,42%
- SAP | 1,40%
- EssilorLuxottica | 1,32%
- Unilever | 1,23%
- Worldline | 1,18%
- Dassault Systèmes | 1,17%
- Edenred | 1,12%
- Barco | 1,11%
- Grifols - B | 1,07%
- Symrise | 1,04%

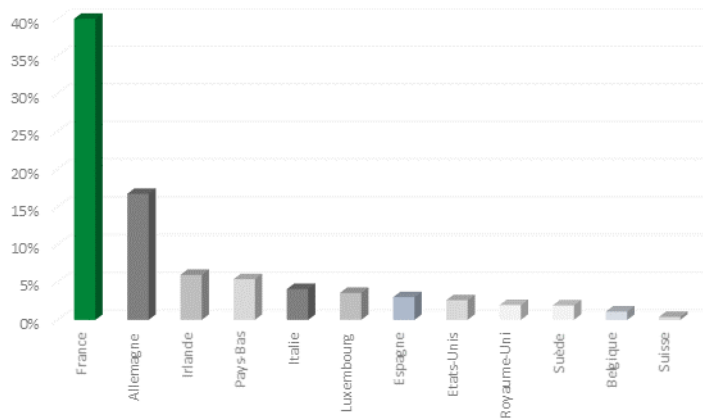
10 premières positions Obligataires du fonds Quadrige Patrimoine au 31/12/2019 :

- Ryanair 2021 1,88% | 3,01%
- Grenke 2021 1,50% | 2,98%
- Mylan 2020 1,25% | 2,93%
- Air France Perp. 6,25% | 2,68%
- Fresenius 2021 3% | 2,65%
- Quadient 2021 2,5% | 2,63%
- Auchan 2021 1,75% | 2,63%
- Metro AG 2021 1,38% | 2,60%
- Becton Dickinson 2021 0,17% | 2,55%
- Vilmorin 2021 2,38% | 2,26%

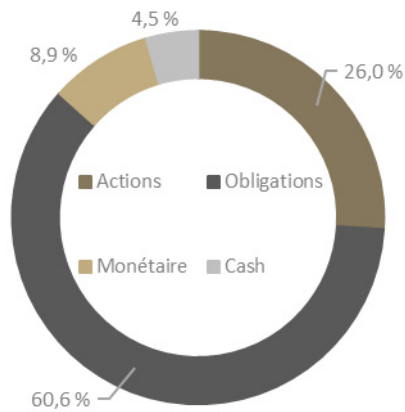
Répartition Sectorielle du Fonds Quadrige Patrimoine au 31/12/2019 :



Répartition de Fonds Quadrige Patrimoine par pays au 31/12/2019 :



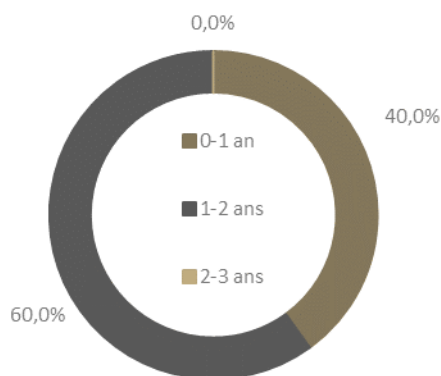
Répartition par classe d'actifs du fonds Quadrige Patrimoine au 31/12/2019 :



Répartition Obligataire par notation du fonds Quadrige Patrimoine au 31/12/2019 :



Répartition obligatoire par maturité du fonds de Quadriga Patrimoine au 31/12/2019 :



Evolution de la répartition par classe d'actifs du fonds Quadriga Patrimoine au cours de l'année 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Actions	19,05%	18,56%	20,09%	22,93%	22,73%	23,66%	21,39%	21,59%	24,34%	23,38%	23,93%	25,96%
Obligations	62,05%	61,89%	61,88%	58,38%	59,10%	58,25%	58,87%	59,25%	56,11%	59,09%	57,17%	60,64%
Monétaire	9,50%	9,91%	9,64%	9,67%	9,72%	9,57%	9,77%	9,73%	9,17%	9,85%	9,86%	8,87%
Cash	9,40%	9,64%	8,39%	9,02%	8,45%	8,52%	9,97%	9,43%	10,38%	7,69%	9,04%	4,53%

Sur l'ensemble de l'année 2019 Quadriga Patrimoine enregistre une performance de +5,18%.

Au 31 décembre 2019, la valeur liquidative de la part C s'établit à 102,00€.

Ci-dessous l'évolution de la valeur liquidative et de l'actif net de la part C du fonds Quadriga Patrimoine au cours de l'année 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL part C	98,49	98,80	99,39	100,53	99,26	100,41	100,68	100,11	100,43	100,46	101,66	102,00
Actif Net en M€	11,30	17,48	20,20	21,41	21,62	21,96	25,07	25,15	26,68	27,99	28,69	27,58

Durant l'année 2019, le fonds a tiré profit de la solide contribution de certaines convictions telles que Barco, ASML, Worldline, SAP et Virbac.

Barco (+42,9%*) est le leader mondial incontournable sur les marchés qu'il adresse dans le domaine des solutions de visualisation et d'affichage. S'appuyant sur une politique de R&D intensive (13% de son CA), la société continue de renforcer ses positions sur de nombreux segments tels que les projecteurs de cinéma, l'imagerie médicale ou les salles de réunion. Depuis 2016, son résultat net a triplé. Désormais, Barco ouvre un nouveau chapitre qui devrait se traduire par une forte accélération de ses conquêtes commerciales. Sur les 3 prochaines années, sa division cinéma pourrait voir ses volumes annuels doubler. Dans l'imagerie médicale, les efforts de la société pour développer des solutions à forte valeur ajoutée au sein des blocs opératoires lui font viser un triplement de sa base installée. Enfin, la division dédiée aux salles de réunion va bientôt profiter du lancement d'une offre additionnelle, complémentaire à Click & Share dont la base installée vient d'atteindre les 750000 unités.

ASML (+33,5%*) est le principal producteur mondial de machines de lithographie, étape clef de la production de semi-conducteurs. 2019 a été la confirmation du succès commercial de sa machine de nouvelle génération EUV, qui va permettre une poursuite de la réduction des tailles de gravure, source de productivité de l'industrie (Loi de Moore), avec plusieurs dizaines de commandes à un prix supérieur à 100 millions d'euros pièce. Le groupe a également bénéficié en 2019 de la reprise de la demande mondiale de semi-conducteurs et donc des investissements en nouvelle capacité de ses clients comme TSMC, Intel ou encore Samsung.

Worldline (+29,1%*) est un des principaux acteurs indépendants de la gestion des flux de paiement (processing / acquiring) en Europe. L'année 2019 a été consacré à l'intégration de SIX Payments, qui a rejoint le groupe courant 2018. Cette acquisition est source d'importantes économies de coûts dans un métier caractérisé par de fortes économies d'échelle, et de fortes synergies commerciales, qui expliquent en partie les bonnes performances du groupe en croissance organique (+7% atteint au troisième trimestre). Avec une poursuite de la dématérialisation des paiements à travers l'Europe et une consolidation du secteur encore à ses débuts, les perspectives du groupe sont très solides à moyen terme.

SAP (+27,8%*) est le leader mondial des logiciels de gestion d'entreprise avec un chiffre d'affaires publié de 24,7 milliards d'euros sur l'année 2018. Durant l'année 2019, SAP a profité de la publication d'objectifs à horizon 2023 très ambitieux visant une multiplication par plus de trois la taille de la division *Cloud* portant le chiffre d'affaires groupe à plus de 35 milliards d'euros, et une forte augmentation de la marge opérationnelle en hausse de plus de 500 points de base. Pour cela, SAP va continuer de s'appuyer sur la forte demande pour ses solutions Cloud dans la gestion des ressources humaines, des approvisionnements ou de l'expérience client, complémentaires à la solution cœur de gestion financière tout en profitant des effets d'échelles et d'économies spécifiques pour améliorer sa base de coûts.

Virbac (+46,6%*) a relevé à 3 fois ses objectifs annuels au cours de l'année 2019. La société confirme ainsi la reprise d'un cercle vertueux avec, à la clé, une sensible accélération de sa croissance organique, un renforcement de 300 bps de sa rentabilité qui devrait dépasser 13%, ainsi qu'une forte diminution de son endettement. Cette dynamique favorable devrait se poursuivre en 2020. L'ensemble des actions entreprises au cours des 18 derniers mois devraient être à l'origine d'une rentabilité normative plus élevée, qui pourrait tendre vers 20% d'ici 5 ans.

A contrario, certaines convictions ont contre performé et pesé sur la performance du fonds : Datalogic et Haulotte.

Datalogic (-13,9%) est un des tous premiers fabricants mondiaux d'équipements de visualisation, destinés à la lecture automatique de code barre et au contrôle qualité dans différents domaines. La PME italienne a subi de plein fouet en 2019 le ralentissement des investissements industriels (dans l'automobile et l'électronique en particulier) combinés à des effets de base exigeants dans son secteur clef de la distribution. La marge a été particulièrement impacté négativement car ce ralentissement a été combiné à des investissements importants du groupe en forces commerciales et en développement de nouveaux produits. Nous pensons que ces efforts seront source de forte surperformance quand les marchés sous-jacents se normaliseront.

Haulotte (-41,3%*) est le leader européen de la nacelle élévatrice avec un CA de 558 M€ en 2018. Malgré une solide dynamique de son activité durant le premier semestre (+20%), le titre a été pénalisé par le ralentissement de ses prises de commandes au second semestre en raison de l'attentisme de grands loueurs en Europe impactant ainsi, à la baisse, les objectifs annuels.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SG MONETAIRE PLUS E SI.3DEC	2 900 240,45	445 377,03
COVIVIO SA 1.75% 10-09-21	621 147,62	630 454,68
FEDEX 0.5% 09-04-20	503 708,88	503 155,00
RYANAIR LTD 1.875% 17-06-21	834 282,08	0,00
GRENKE FINANCE 1.5% 09-04-21	824 294,24	0,00
MYLAN NV 1.25% 23-11-20	819 980,16	0,00
EUTELSAT 2.625% 13/01/20	409 983,77	400 000,00
AIR FRANCE KLM 6.25% TF/TV PERP	771 290,41	0,00
FRESENIUS 3% 02/21	734 706,67	0,00
AUCHAN I 3/4 04/23/21	726 157,20	0,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 -
 - **Emprunt de titres :**
 -
 - **Prises en pensions :**
 -
 - **Mises en pensions :**
 -

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - **Change à terme :**
 -
 - **Future :**
 -
 - **Options :**
 -
 - **Swap :**
 -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

INOCAP a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation ainsi que la politique de meilleure sélection est disponible sur le site internet.

• **FRAIS D'INTERMEDIATION**

La société de gestion élabore un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation mentionné à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion.

• **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

La "politique de vote" et le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 321-132 et suivants du Règlement Général de l'AMF être consultés, au siège social de la société de gestion sur simple demande. Le détail de la politique de vote de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com.

• **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

• **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Dans la lignée de l'information prévue à l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, il est précisé que l'OPCVM n'investit sur aucun instrument financier émis ou géré par la société de gestion INOCAP Gestion.

• **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40% (POUR OPC DISTRIBUANT)**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

• **REMUNERATIONS**

La société de gestion dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive UCITS V ») et articles y afférents du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM. La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

La politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant la Direction Générale, les équipes de risque et la conformité. Le personnel de la société de gestion ainsi identifié perçoit une rémunération comprenant de façon équilibrée une composante fixe et une composante variable, faisant l'objet d'un examen annuel et basé sur la performance individuelle et collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire. La politique de rémunération est approuvée par la direction générale de la société de gestion. Le détail de la politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion. Le montant total des rémunérations pour l'exercice est de 1 765 K€ pour la rémunération fixe des collaborateurs et 109 K€ pour la rémunération variable des collaborateurs. Cette rémunération concerne l'ensemble du personnel de la société de gestion. Aucun OPCVM géré n'a versé une quelconque rémunération aux collaborateurs de la SGP. Le montant agrégé des rémunérations variables allouées aux membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier est d'environ 90 K€. Il n'a été apporté aucune modification substantielle de la politique de rémunération de la société de gestion au cours de l'année. La mise en œuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier le respect de la politique de rémunération.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

INOCAP Gestion
19, rue de prony – 75017 PARIS

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
QUADRIGE PATRIMOINE
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**
Exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2019



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement QUADRIGE PATRIMOINE

19, rue de Prony - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif QUADRIGE PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 5 novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 avril 2020

KPMG S.A.



Gérard Gaultry
Associé

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019
Immobilisations nettes	
Dépôts	
Instruments financiers	26 335 451,90
Actions et valeurs assimilées	7 161 392,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 161 392,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	16 727 317,36
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	16 727 317,36
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	2 446 742,01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 446 742,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
Créances	433 661,06
Opérations de change à terme de devises	
Autres	433 661,06
Comptes financiers	855 558,61
Liquidités	855 558,61
Total de l'actif	27 624 671,57

PASSIF

	31/12/2019
Capitaux propres	
Capital	27 492 730,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-84 084,07
Résultat de l'exercice (a, b)	175 455,39
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	27 584 102,28
Instruments financiers	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Dettes	40 569,29
Opérations de change à terme de devises	
Autres	40 569,29
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
Emprunts	
Total du passif	27 624 671,57

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019
Opérations de couverture	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	
Produits sur actions et valeurs assimilées	92 893,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	395 083,53
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
Total (1)	487 977,44
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	9 776,85
Autres charges financières	
Total (2)	9 776,85
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	478 200,59
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	350 102,59
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	128 098,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	47 357,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	175 455,39

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est d'une durée exceptionnelle de 14 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché règlementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation.

En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50% TTC part C.I.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le seuil de référence, sur l'exercice.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicé. Elle est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant une performance annuelle de 3% pour la part R et 3.6% pour la part I lissée quotidiennement et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel, en tenant compte du système de High Water Mark décrit ci-dessous. La commission correspond à un pourcentage de la différence positive entre l'actif du Fonds réel et celui du Fonds fictif de référence, appréciée sur la durée de l'exercice comptable.

La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C et I. Elle sera acquise à la société de gestion pour la 1ère fois le 31/12/2019.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à 3%, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et le seuil de référence,
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure à 3% de référence, la part variable sera nulle,
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative,
- dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures,
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative de décembre), que si, à la clôture de cet exercice, la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du high water mark),
- en cas de rachat, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	32 153 642,68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 395 555,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	259 769,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-269 448,02
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Frais de transactions	-6 110,29
Différences de change	-2 610,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	716 315,43
Différence d'estimation exercice N	716 315,43
Différence d'estimation exercice N-1	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
Différence d'estimation exercice N	
Différence d'estimation exercice N-1	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	128 098,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
Actif net en fin d'exercice	27 584 102,28

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 727 317,36	60,64
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	16 727 317,36	60,64
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	16 727 317,36	60,64						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							855 558,61	3,10
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 445 479,49	5,24	3 004 461,48	10,89	11 329 508,00	41,07			947 868,39	3,44
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	855 558,61	3,10								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Ventes à règlement différé	433 661,06
Total des créances		433 661,06
Dettes	Frais de gestion	37 804,41
	Autres dettes	2 764,88
Total des dettes		40 569,29

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	323 921,458	32 153 642,68
Parts rachetées durant l'exercice	-53 503,586	-5 395 555,29
Solde net des souscriptions/rachats	270 417,872	26 758 087,39

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	347 755,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

- **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	175 455,39
Total	175 455,39
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	175 455,39
Total	175 455,39

- **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-84 084,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	-84 084,07
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-84 084,07
Total	-84 084,07

- **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2019
Actif net Global en EUR	27 584 102,28
Actif net en EUR	27 584 102,28
Nombre de titres	270 417,872
Valeur liquidative unitaire en EUR	102,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,31
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,64

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	960	278 208,00	1,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	4 500	91 395,00	0,33
RATIONAL AG	EUR	52	37 284,00	0,14
SAP SE	EUR	3 200	385 024,00	1,39
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	500	21 410,00	0,08
SYMRISE AG	EUR	3 070	287 966,00	1,04
TOTAL ALLEMAGNE			1 101 287,00	3,99
BELGIQUE				
BARCO	EUR	1 400	306 600,00	1,11
TOTAL BELGIQUE			306 600,00	1,11
ESPAGNE				
FERROVIAL	EUR	9 500	256 215,00	0,93
FLUIDRA SA	EUR	22 869	279 001,80	1,01
GRIFOLS SA PREF	EUR	14 150	294 320,00	1,07
TOTAL ESPAGNE			829 536,80	3,01
FRANCE				
ALSTOM	EUR	2 065	87 204,95	0,32
AMUNDI	EUR	3 667	256 323,30	0,93
BENETEAU	EUR	13 718	148 565,94	0,54
CAPGEMINI SE	EUR	1 300	141 570,00	0,51
DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 200	322 410,00	1,17
EDENRED	EUR	6 672	307 579,20	1,12
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 684	364 487,20	1,31
FRANCOIS FRERES	EUR	672	24 662,40	0,09
HAULOTTE GROUP	EUR	5 086	26 955,80	0,10
HERMES INTERNATIONAL	EUR	220	146 564,00	0,53
LECTRA	EUR	10 615	237 245,25	0,86
Quadient SA	EUR	7 515	162 173,70	0,59
SAFRAN SA	EUR	1 120	154 168,00	0,56
SANOFI	EUR	1 875	168 037,50	0,61
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 331	196 588,70	0,71
SES IMAGOTAG SA	EUR	5 707	180 911,90	0,66
VIRBAC SA	EUR	194	45 881,00	0,17
WORLDLINE SA	EUR	5 158	325 727,70	1,17
TOTAL FRANCE			3 297 056,54	11,95
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	3 536	392 849,60	1,42
TOTAL IRLANDE			392 849,60	1,42
ITALIE				
DATALOGIC SPA	EUR	8 597	145 031,39	0,53
TOTAL ITALIE			145 031,39	0,53

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	571	282 188,20	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			282 188,20	1,02
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	900	237 330,00	0,86
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4 500	107 865,00	0,39
UNILEVER NV	EUR	6 600	338 118,00	1,23
TOTAL PAYS-BAS			683 313,00	2,48
ROYAUME UNI				
RELX PLC	EUR	5 500	123 530,00	0,45
TOTAL ROYAUME UNI			123 530,00	0,45
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			7 161 392,53	25,96
TOTAL Actions et valeurs assimilées			7 161 392,53	25,96
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 1.25% 08-10-21	EUR	500 000	510 524,43	1,85
CECONOMY AG EX METRO AG 1.375% 28-10-21	EUR	700 000	717 723,56	2,60
CONTINENTAL AG ZCP 05-02-20	EUR	100 000	100 027,00	0,36
FRESENIUS 3% 02/21	EUR	700 000	731 811,50	2,66
HOCHTIEF 3.875% 03/20	EUR	300 000	311 619,02	1,13
THY 2.75% 08-03-21 EMTN	EUR	300 000	313 120,71	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			2 684 826,22	9,74
ETATS UNIS AMERIQUE				
HONE INTL 0.65% 21-02-20	EUR	100 000	100 677,90	0,36
KELLOGG CO 1.75% 24/05/2021	EUR	400 000	415 352,78	1,51
MYLAN NV 1.25% 23-11-20	EUR	800 000	809 138,25	2,93
WHR 0 5/8 03/12/20	EUR	200 000	201 315,10	0,73
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 526 484,03	5,53
FRANCE				
ACCOR 2.625% 02/21	EUR	400 000	421 480,38	1,53
AIR FRANCE KLM 6.25% TF/TV PERP	EUR	700 000	739 157,73	2,67
AUCHAN 1 3/4 04/23/21	EUR	700 000	724 842,43	2,63
BIOMERIEUX 2.875% 14/10/20	EUR	200 000	205 728,41	0,75
BOLLORE 2.875% 29-07-21	EUR	300 000	313 641,16	1,14
CAPGEMINI 1.75% 01-07-20	EUR	500 000	506 845,00	1,84
CHRI DIOR 0.75% 24-06-21	EUR	500 000	505 891,72	1,83
EDENRED FP 2.625% 30/10/2020	EUR	400 000	411 074,69	1,49
EDF 4.25% 29/12/2049	EUR	200 000	208 710,66	0,76
FONC DE PARI 3.3% 13-07-21	EUR	100 000	106 251,80	0,39
LAFARGE 4.75%05-20	EUR	100 000	104 762,81	0,38
ORANO SA 3.25% 04-09-20 EMTN	EUR	600 000	620 038,89	2,25
POWE DIRE ENE 4.4% 24-11-20	EUR	140 000	146 057,53	0,53
QUADIENT SA 2.5% 23-06-21 EMTN	EUR	700 000	726 230,01	2,63
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 12-07-21	EUR	200 000	201 073,97	0,73
RENAULT 2.25% 29/03/2021	EUR	100 000	104 665,37	0,38
RENAULT 3.125% 03/21	EUR	500 000	531 330,07	1,93
SANOFI 1.875% 09/20	EUR	100 000	101 550,01	0,37

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 2.25% 16-01-20	EUR	100 000	102 241,87	0,37
VILMORIN ET CIE 2.375% 26/05/2021	EUR	600 000	623 502,64	2,26
VINCI 3.375% 30/03/2020	EUR	100 000	103 420,58	0,37
VIVENDI 0.75% 26-05-21	EUR	200 000	203 150,54	0,74
TOTAL FRANCE			7 711 648,27	27,97
IRLANDE				
GE CAPITAL EURO FUNDING 5.375%09-230120 EMTN	EUR	400 000	421 415,21	1,53
GRENKE FINANCE 1.5% 09-04-21	EUR	800 000	821 853,31	2,98
RYANAIR LTD 1.875% 17-06-21	EUR	800 000	831 165,77	3,01
TOTAL IRLANDE			2 074 434,29	7,52
ITALIE				
A2A 4.375% 10-01-21 EMTN	EUR	500 000	544 270,68	1,97
FINMECCANICA FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	400 000	435 195,01	1,58
TOTAL ITALIE			979 465,69	3,55
LUXEMBOURG				
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.174% 04-06-21	EUR	700 000	702 875,85	2,55
TOTAL LUXEMBOURG			702 875,85	2,55
PAYS-BAS				
SABIC 2.75% 11/20	EUR	100 000	102 923,56	0,37
TOTAL PAYS-BAS			102 923,56	0,37
ROYAUME UNI				
BAT INTL FIN 4.875% 02/21	EUR	100 000	110 049,41	0,40
FCE BANK PLC 1.875% 24-06-21	EUR	200 000	206 425,72	0,74
FCE BANK 1.114% 13-05-20 EMTN	EUR	100 000	101 105,14	0,37
TOTAL ROYAUME UNI			417 580,27	1,51
SUEDE				
SECUSS 2 5/8 02/22/21	EUR	500 000	527 079,18	1,91
TOTAL SUEDE			527 079,18	1,91
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			16 727 317,36	60,65
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			16 727 317,36	60,65
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SG MONETAIRE PLUS E SI.3DEC	EUR	24 304	2 446 742,01	8,87
TOTAL FRANCE			2 446 742,01	8,87
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 446 742,01	8,87
TOTAL Organismes de placement collectif			2 446 742,01	8,87
Créances			433 661,06	1,57
Dettes			-40 569,29	-0,15
Comptes financiers			855 558,61	3,10
Actif net			27 584 102,28	100,00

QUADRIGE PATRIMOINE Part C	EUR	270 417,872	102,00
-----------------------------------	------------	--------------------	---------------